

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE

#### EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE CHANTONNAY

## **DÉCISION**

### DÉCISION DE LA PRÉSIDENTE EN DATE DU 4 MARS 2024

# N° 2024-86 ATTRIBUTION DES MARCHES DE TRAVAUX DE RENOVATION EHPAD LES HUMEAUX

Nomenclature des actes : 11

Vu les lois et règlements en vigueur,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et, notamment ses articles L 5211-9 et L 5211-10, indiquant que la présidente peut recevoir délégation d'une partie des attributions de l'organe délibérant,

Vu le Code de la Commande Publique,

Vu la délibération n°2020-161 du Conseil Communautaire en date du 24 juin 2020 donnant délégation à Madame la Présidente concernant les marchés publics,

Vu la délibération n°2023-366 du Conseil Communautaire du 27 Septembre 2023 et n°2023-63 du Conseil d'Administration du CIAS du 4 Octobre 2023, qui prévoit de confier la mission de mandat de maîtrise d'ouvrage pour la rénovation de l'EHPAD Les Humeaux à la Communauté de Communes du Pays de Chantonnay »

Vu le contrat de mandat de maîtrise d'ouvrage,

Considérant les articles L. 2422-5 et suivants de la Commande Publique, autorisant un maître d'ouvrage (CIAS) à confier par un contrat de maîtrise d'ouvrage à un mandataire (CCPC) l'exercice, en son nom et pour son compte de tout ou partie des attributions de maître d'ouvrage,

Considérant que, dans le cadre de la programmation budgétaire, il a été engagé une consultation auprès d'entreprises spécialisées concernant les marchés de travaux de rénovation à l'EHPAD LES HUMEAUX de Bournezeau.

Considérant que, les modalités particulières de cette consultation se définissent comme suit :

- <u>Date d'envoi de l'AAPC</u>: 08/01/2024
- Délai de remise des offres fixé au : 07/02/2024 à 12 heures
- Critères de sélection :
  - o Valeur Technique ; Pondération : 60 %
  - o Prix des prestations ; Pondération : 40 %

Certifié exécutoire par la Présidente compte tenu de la transmission à la Préfecture et de l'affichage le 04/03/2024

Envoyé en préfecture le 04/03/2024

Reçu en préfecture le 04/03/2024

Publié le

ID : 085-248500340-20240304-2024\_86-AR

- Les travaux sont décomposés en lots :
  - o Lot 01 MENUISERIES BOIS
  - o Lot 02 SOLS SOUPLES
  - o Lot 03 PEINTURE
- CICP: avis favorable à l'attribution des 3 lots des marchés le 21/02/24

La Présidente de la Communauté de communes du Pays de Chantonnay,

#### DÉCIDE CE QUI SUIT

Article 1: Les propositions retenues, concernant les marchés de travaux de rénovation à l'EHPAD LES HUMEAUX de Bournezeau sont les suivantes :

TRAVAUX DE RENOVATION DE L'EHPAD LES HUMEAUX A BOURNEZEAU			
Lots	Entreprise retenue	Montant € HT	Montant € TTC
N°1 – MENUISERIES BOIS	EURL OLIVIER TRIPOTEAUD	105 057,01 €	126 068,41 €
N°2 – SOLS COLLES	CCV CALANDREAU	27 862,57 €	33 435,08 €
N° 3 - PEINTURE	ADC PEINTURE	41 879,00 €	50 254,80 €
TOTAL		174 798,58 €	209 758,30 €

- Article 2 : Les crédits nécessaires au financement de cette opération sont inscrits au Budget de la Communauté de communes du Pays de Chantonnay.
- Article 3: Monsieur le Directeur Général des Services et Monsieur le Trésorier sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera portée à la connaissance du Conseil Communautaire et sera transmise en la forme légale.

À CHANTONNAY, le 4 Mars 2024

Pour copie conforme, La Présidente Isabelle MOINET